

*Assurance-chômage—Loi*

Si ces personnes profitent de l'occasion pour relever le défi, tous les Canadiens bénéficieront d'une prospérité accrue et d'un avenir plus sûr.

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent):** Monsieur le Président, j'interviens pour débattre le projet de loi à l'étude aujourd'hui. C'est avec une grande tristesse que j'assiste au démantèlement, voire à la destruction du tissu social canadien par le gouvernement. Il est clair que le projet de loi C-21 vise à sabrer dans le régime canadien d'assurance-chômage et à privatiser notre plus ancien programme social qui vient en aide aux Canadiens depuis 1940.

Il ne faut pas oublier que le régime d'assurance-chômage a été mis sur pied pour contrer les effets dévastateurs de la crise des années 30 sur notre société et pour faire en sorte que les Canadiens n'aient plus jamais à subir de telles épreuves.

C'est parce qu'il se souciait de la condition humaine que le premier ministre MacKenzie King a institué ce régime d'assurance nationale. On a mis sur pied le programme d'assurance-chômage pour s'assurer que personne ne mourrait de faim ou ne perdrait son foyer ou un être cher à cause d'une mise à pied. Ce sentiment d'humanité est ancré dans la tradition du Parti libéral.

*[Français]*

Il serait faux de dire que nous, du parti libéral, ne voulons pas que la loi ne soit modifiée, amendée ou améliorée. En fait, monsieur le Président, en 1955 et 1971, au cours de l'administration libérale du temps, des amendements y ont été apportés en vue de mettre cette législation à jour avec les besoins du moment.

Cependant, monsieur le Président, ce n'est pas ce que nous propose le présent projet de loi. Tel que présenté par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ce projet de loi menace un des principaux piliers du réseau des mesures sociales de ce pays. En fait, la ministre ose aller de l'avant avec ce projet de loi, même après avoir clamé, au cours de la dernière campagne électorale, que si son parti ou elle-même était reporté au pouvoir, aucun programme social ne serait réduit. Elle n'a jamais dit que l'assurance-chômage serait privatisée.

Monsieur le Président, il est bien dommage que les Canadiens se soient fait tromper par ce ministre et son parti, et je peux vous assurer que la prochaine fois, ils ne seront pas dupes.

*[Traduction]*

Des millions de Canadiens se demandent pourquoi le gouvernement a décidé de renier ses promesses électorales. Les gens se demandent pourquoi le dépôt sacré a perdu son caractère sacré avec le Parti progressiste conservateur.

À mon avis et de l'avis de notre parti, le gouvernement a adopté cette politique pour trois raisons. La première est plutôt claire, étant donné le contenu du budget du ministre des Finances (M. Wilson) qui a fait l'objet de fuites. De manière inappropriée, le gouvernement se sert du projet de loi C-21 comme d'un moyen pour réduire la dette nationale du Canada, dont la moitié a été accumulée sous les conservateurs. C'est un fait que les députés d'en face voudraient commodément oublier.

Nous avons fréquemment observé de la part du gouvernement une totale absence d'attention ou de compréhension à l'égard des Canadiens moyens. Les dispositions de la mesure à l'étude en constitue la preuve la plus flagrante. Conjointement avec ses collègues du Cabinet, la ministre tente de réduire le déficit sur le dos des chômeurs. Au lieu de renforcer le régime canadien d'assurance-chômage, le gouvernement renie son engagement dans un exercice futile de réduction du déficit. Au lieu de choisir un moyen plus logique de le faire, en imposant par exemple les sociétés commerciales rentables et en réduisant le gaspillage et l'inefficacité du gouvernement, la ministre s'attaque aux Canadiens qui ont le moins à offrir.

La ministre prend l'argent qui aurait servi à payer pour le logement, la nourriture et d'autres nécessités de base pour l'affecter à des programmes de formation. J'aurais été favorable à la création de nouveaux programmes de formation professionnelle, mais pas au prix de fonds qui sont censés aider les chômeurs à survivre tandis qu'ils cherchent un emploi.

La ministre fait montre d'un étrange ensemble de priorités. Au lieu de comprendre le caractère cyclique de la pauvreté et le fait qu'une aide est nécessaire pour subvenir aux besoins essentiels pendant que des travailleurs sont en chômage, elle offre d'obscurs et abstraits programmes de formation qui permettront un jour aux travailleurs de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Ce dont ces travailleurs ont besoin, c'est d'une aide pour joindre les deux bouts jusqu'à ce qu'ils puissent trouver un emploi présentant un véritable potentiel.